

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN115

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 13

A la première phrase l'alinéa 10, substituer au mot : « aura », le mot « a ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel